



Profil en travers

P1

Nombre du profil

83,81 m NGF

Hauteur d'eau max

Commune

F.Lou = Alas fort en centre ancien

F.U = Alas fort en zone urbaine

MU = Alas modéré en zone urbaine

NU = Alas fort et modéré en zone non urbaine

RNU = Alas résiduel en zone naturelle

R.U = Alas résiduel en zone urbaine

Commune

F.Lou = Alas fort en centre ancien

F.U = Alas fort en zone urbaine

MU = Alas modéré en zone urbaine

NU = Alas fort et modéré en zone non urbaine

RNU = Alas résiduel en zone naturelle

R.U = Alas résiduel en zone urbaine

Norme DCE (mars 2007 / 2020)

P. P. R.

Plan de Prévention des Risques

Moyen Vidourle

Zonage Réglementaire

Communes de :
Aigremont, Aubais, Brouzet-les-Quissac, Carnes et Clairan, Corcomme, Crespien,
Fontaines, Gailhan, Juras, Leclues, Maursasgues,
Montmirat, Moulazan, Orthoux-Serignac-Quilhac, Salinelles,
Sarden, Sommières, Souvignargues, Vic-le-Fesc, Villeveyrie

Dossier Approuvé
Commune de Gailhan



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Aude

Vu pour être annexé
au dossier le 03 mai 2008

Le Préfet

Docteur BILLOU

SAINT - CLEMENT

COMMUNE DE CARNAS

COMMUNE

SARDAN

COMMUNE

DE

DE